

## Rapport financier – exercice de septembre 2023 à août 2024

Mon intervention aura quatre parties.

### **La première étant la présentation des comptes de l'association.**

Le chiffre d'affaires est d'environ 20 000 € avec un résultat de quelques centaines d'euros.

#### **Les dépenses**

diapo N°1) 14468 € pour le salaire et ses charges.

diapo N°2) Voici la répartition des 5500 € restant avec en t<sup>^</sup>te les droits d'auteurs et la communication.

Diapo N°3) et comment on finance le salaire. Agora doit trouver 6800 € pour compléter l'aide du fonjep.

*Nous avons récemment changé Lucie d'indice et l'augmentation du Smig au 15 novembre amènera une augmentation de la part prise sur les ressources propres de 10 % environ.*

#### **Les recettes**

diapo N°4) Face à ces dépenses, voici les ressources dont nous avons disposé : les trois principales étant le Fonjep (7662 €), les subventions (5000 €), et l'Union Peuple et Culture (3300 €)

diapo N°5) Comment évolue notre trésorerie au cours de l'année (153 jours où il y a eu un débit ou un crédit sur notre compte). Les dépenses montent régulièrement de 1700 € par mois tout au long de l'année, tandis que les recettes sont irrégulières et davantage en fin d'exercice.

*Je n'ai pas fait figurer l'apport de 10 000 € de PEC Dauphiné en novembre, mais c'est à cette occasion que j'ai payé trois factures de Lucie qui attendait depuis l'été dernier, faute de trésorerie disponible. Et aussi que j'ai remboursé le solde de 1500 € d'emprunt.*

Diapo N°6) le besoin en fond de roulement qui a dépassé les 4000 € à trois reprises.

#### **Les adhérents**

diapo N°7) comptage par année civiles pour faciliter les comparaisons.

**Actif du bilan** : trésorerie 13000 €, créance 2000 €

**Passif du bilan** : fonds propres 13 850 €, résultat 800 €, dettes 322 €

---

### **Deuxième partie de ma présentation, le budget prévisionnel**

Nous reconduisons un budget proche de celui de cette année, puisque nous continuons les actions initiées ou poursuivies en 2024, en affichant nos ambitions et les subventions sur lesquelles nous comptons. Notamment nos actions pour Voiron (MJC, école de la deuxième chance, établissements scolaires, centre social Béraudier, ...) et la subvention que nous avons demandée.

---

### **troisième partie de ma présentation, le rescrit fiscal.**

Nous avons demandé aux services fiscaux de nous confirmer que nous sommes habilités à recevoir des dons et à éditer des reçus fiscaux pour réduction d'impôts. Cela nous a été accordé et donc vous recevrez en janvier, un reçu de vos dons à Agora pour l'année civile 2024.

à noter que nous n'avons pas l'adresse mail de quelques personnes pour leur envoyer ce reçu.

Sont considérés comme dons : les adhésions, les dons en numéraires et les dons en nature.

Lors des séances de cinédoc, si vous apportez votre contribution au coûts des films et à l'achat des nourritures et boissons, cela ne constitue pas un don au sens fiscal, parce qu'il y a une contrepartie. Si par contre, vous profitez de cette occasion pour faire un don **sans contrepartie** à Agora, il faut le faire auprès du trésorier et remplir le document d'enregistrement, car le fisc nous demande de lui fournir pour chaque donateur, nom, prénom, date, montant et nature des dons. Mais il y a bien sûr le moyen de faire un don par HelloAsso.

Le reçu fiscal vous fait bénéficier d'un allègement de vos impôts sur les revenus de 66 % du montant de vos dons, avec un plafonnement en montant et en pourcentage de vos revenus.

Sur l'exercice que nous venons de clore, notre comptabilité ne séparait pas correctement, les différentes sortes de dons récoltés dans les boîtes présentées au séances de cinédoc. Pour mémoire il y a eu 832 € d'adhésions et 180 € de participations aux stages d'écriture, ainsi que 1400 € (vente de CD, DVD et livres 577 €, dons aux buvettes et buffets 375 €, dons sur HelloAsso 442 €). Soit environ 1000 à 1100 € qui relèvent du reçu fiscal.

---

#### **quatrième partie de ma présentation, des changements.**

Comme je l'avais laissé entendre depuis deux ans, je souhaitais ne plus assurer la responsabilité de la gestion des finances de l'association. Ce qui ne m'empêche pas de continuer à apporter mon aide.

*Puisque j'ai décidé de rendre mon tablier, j'ai pensé qu'il serait opportun de le rendre plus attrayant.*

C'est donc Guillaume qui a accepté de prendre le titre de trésorier en chef. Vous savez que les membres de la collégiale sont à élire ou confirmer chaque année à l'assemblée générale, donc si vous approuvé la nouvelle responsabilité de Guillaume, elle prendra effet aujourd'hui et nous irons prochainement à la banque pour concrétiser cela.

En accord avec Guillaume, je vais conserver la gestion du fichier des adhérents, et la gestion du rescrit. Cependant, si certaines ou certains d'entre vous désireraient se familiariser avec les différentes tâches liées à la finance, nous les accueillerions volontiers.